

NR21

Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2024 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société a été convoquée pour le **mercredi 5 juin 2024 à 14h30 au 87 rue de Richelieu - 75002 Paris**.

L'avis de réunion préalable valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 29 avril 2024 (Bulletin n°52 - Annonce n° 2401131). Cet avis contient en particulier :

- l'ordre du jour de l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée,
- les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée,
- les modalités requises pour poser des questions écrites à l'assemblée.

Cet avis peut être consulté sur le site Internet de la Société (www.nr21.eu/finance/assemblees-generales) et sur le site Internet du BALO en utilisant le lien suivant : [avis de réunion](#).

Conformément aux dispositions de l'article R.22-10-23 du Code de commerce, les documents préparatoires à l'assemblée générale peuvent être consultés et téléchargés dès à présent à partir du site Internet de la Société (www.nr21.eu), dans l'espace Finance, rubrique « Assemblées Générales ».

A PROPOS DE LA SOCIETE - FR0014001PV6 - NR21

NR21 est une société en commandite par actions, cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Elle est contrôlée depuis le 1^{er} août 2019 par Altarea, société mère du groupe Altarea, présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier (Commerce, Logement et Immobilier d'entreprise) en tant que développeur et investisseur, lui permettant notamment d'être leader des grands projets mixtes de renouvellement urbain en France. NR21 n'a aucune activité, ne détient aucune filiale, ni participation et n'emploie aucun salarié.

CONTACTS

Service Relation Investisseurs Altarea
investisseurs@altarea.com

www.nr21.eu / www.altarea.com